

Charte écologique et règles de vie Pour une attitude responsable et engagée



Évitons de détruire notre planète....

Nous avons élaboré une charte éco-logique et nous recommandons fortement l'adoption de tous les moyens suivants pour laisser dans l'environnement le moins de traces possible, profiter pleinement de la nature, favoriser la qualité de vie et la santé ainsi que préserver la valeur de vos investissements. Agissez à la source : agissez avant que la pollution se produise.

L'EAU

- Afin de préserver les ressources en eau, la récupération des eaux de pluie est fortement encouragée (par exemple, mettez des récipients sous les gouttières). Utilisez ensuite cette eau pour arroser les plantes d'intérieur ou encore pour laver votre embarcation et équipements.
- Utilisez des savons et des produits nettoyants non toxiques, sans phosphate et biodégradables (ils sont plus sûrs et tout aussi efficaces), évitez l'eau de javel ainsi que les adoucisseurs de tissus. Sachez que la plupart des produits nettoyants commerciaux peuvent être remplacés par des produits simples comme le savon (exempt de parfum artificiel, colorant et autres additifs), le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, etc.
- Privilégiez les robinets conçus pour économiser l'eau.
- Ne laissez pas couler un robinet inutilement.
- Réparez les robinets, les installations sanitaires ou les tuyaux qui fuient. L'eau qui s'écoule goutte à goutte finit à la longue par représenter un gros volume.
- Ne jetez pas des déchets et n'effectuez aucun déversement dans un plan d'eau.
- Ne lavez pas votre embarcation et vos équipements nautiques dans le lac, en bordure du lac, d'un cours d'eau, d'un milieu humide ou près d'un fossé, ou sur la rampe d'accès à l'eau qui drainera les résidus de lavage vers le lac et ce, même avec un savon biodégradable qui peut contenir du phosphore.
- Nettoyez votre embarcation et vos équipements sans excès de lavage, avec des produits biodégradables. Utilisez un seau d'eau plutôt qu'un boyau d'arrosage pour économiser l'eau.
- Privilégiez des embarcations sans moteur sur le lac (pensez au plaisir de la baignade). Limitez la vitesse de votre embarcation à moteur pour éviter de faire remonter à la surface des sédiments et pour éviter l'érosion des berges.
- Vidangez les eaux usées de votre embarcation aux endroits appropriés.

LES FOSSES SEPTIQUES

- Il est interdit d'évacuer ou de jeter les eaux usées sur le sol. Vous devez construire des installations prévues à cet effet.
- Privilégiez les fosses septiques écologiques.
- Assurez vous du bon fonctionnement de votre installation septique et vérifiez si elle est conforme au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.
- Dès la manifestation d'un symptôme indiquant que votre fosse septique fonctionne mal effectuez les réparations nécessaires dans les plus brefs délais.
- Vérifiez votre fosse septique à tous les ans.

L'ÉNERGIE

- Privilégiez l'installation de poêle ou de foyer à bois homologués selon les normes EPA.
- Économisez l'énergie en baissant le chauffage la nuit.
- Isolez votre résidence pour éviter toute perte de chaleur et vérifiez régulièrement l'isolation.
- Installez des coupe-froid et calfeutrez.
- Privilégiez les piles rechargeables ou solaires à tout autre type de piles.

LES SUBSTANCES TOXIQUES

- Choisissez des meubles fabriqués de matériaux biodégradables — bois, métal et verre.
- Évitez les produits en aérosol.
- Choisissez de préférence de la peinture au latex à base d'eau plutôt que de la peinture à base de solvant. Bannissez la peinture au plomb. Lancez un programme d'échange de peinture avec le voisinage.
- Faites nettoyer régulièrement la fournaise, le foyer ou l'appareil de chauffage au gaz afin de prévenir les émanations nocives.
- N'utilisez pas de pesticides, herbicides ni insecticides. Informez vous sur les nombreuses solutions de rechange à ces produits.

LES DÉCHETS

- Ne jetez pas à la poubelle ou dans les égouts les substances toxiques domestiques, notamment la peinture, les diluants à peinture, les piles et les vidanges d'huile de véhicules automobiles. Vérifiez auprès des autorités locales si des installations d'élimination sont prévues et évitez dorénavant ces produits.
- Apportez vos propres sacs à l'épicerie. Utilisez les sacs de plastique jusqu'à ce qu'ils soient hors d'usage.
- Évitez l'emballage excessif.
- Préférez les produits réutilisables, recyclables ou recyclés.
- Entretenez vos biens et équipements pour qu'ils durent plus longtemps.

LE BOISÉ ET LA FLORE

- Au lieu du gazon, privilégiez les procédés de couvre-sols et plantes boréales partout (pour éviter arrosage, monoculture, produits chimiques, tondeuses...). Une pelouse n'est pas un écosystème naturel. Une seule espèce végétale plantée sur une grande superficie favorise la croissance de plantes nuisibles et d'insectes.
- Ne déboisez que pour des fins d'utilité tel que construction, accès pour véhicules. Conservez les arbres matures (contrôle du vent, intimité, tranquillité, harmonie, etc.).
- Les feux de bois ne seront autorisés que si le terrain est pourvu d'une installation sécuritaire, conforme et contrôlée. Prenez toutes les mesures pour éviter les incendies. Du fait de l'environnement, les braises doivent être éteintes. En aucun temps des matières polluantes ou des produits dangereux ne pourront être brûlés.

Informez vous sur l'environnement et invitez votre entourage à poser des gestes concrets pour protéger, restaurer et mettre en valeur les plans d'eau et l'environnement.

© Karine Cloutier

Pour en savoir plus ...

Une multitude de sites web et blogues diffusent de l'information sur l'environnement. Voici quelques pistes pour commencer.

[Trucs et astuces par Greenpeace](#)

[Recettes de base pour un nettoyage écologique par Greenpeace](#)

La [Charte des lacs](#) créée par le gouvernement du Québec

Le [webmagazine indépendant d'informations, d'échanges et de veille sur la région de la baie Missisquoi du lac Champlain](#)

[Blogue officiel de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph](#)